

CONSEIL DEPARTEMENTAL de la DORDOGNE

Budget supplémentaire 2016

Compte administratif.  
Exercice 2015.

Dans un contexte marqué par la hausse des dépenses sociales, l'absence de progression significative des ressources et la refonte de l'action des collectivités territoriales initiée par la loi NOTRe, le Conseil départemental de la Dordogne clôture l'exercice 2015 avec une situation financière qui se dégrade mais demeure correcte. Surtout, le Conseil départemental assume pleinement ses responsabilités dans tous ses domaines d'intervention et continue de soutenir l'économie locale à travers un programme d'investissement ambitieux.

Le compte administratif 2015 présente les caractéristiques principales suivantes :

- ✓ un rythme soutenu d'évolution des dépenses sociales (+3,2%), notamment du RSA (+8%), de l'aide aux personnes âgées (+3,7%) mais aussi pour la première année, de l'aide sociale à l'enfance (+8%). Au total, les dépenses sociales sont en augmentation de 6,5 M€ par rapport à 2014,
- ✓ le net ralentissement du dynamisme des recettes (+0,3%) principalement du fait de la baisse des dotations de l'État (-5,6 M€ de DGF),

- ✓ des ratios d'épargne en baisse (-9,3% pour l'épargne brute et -13,9% pour l'épargne nette) en raison de l'effet ciseau engendré par les deux points précédents. On note cependant que l'incidence de cet effet ciseau sur notre épargne est très fortement annihilée. En effet, l'impact de la baisse des recettes et de l'augmentation des dépenses dépasse 11 M€ alors que la baisse de notre épargne brute est limitée à 5,3 M€. Nos efforts de gestion ont ainsi permis de limiter significativement l'impact de l'effet ciseau sur notre épargne,
- ✓ le maintien d'un niveau d'investissement élevé (84,2 M€ pour 86,4 M€ en 2014) permettant de poursuivre le développement du territoire, de renforcer son attractivité tout en soutenant l'économie locale. Le Département a en outre tenu ses engagements à l'égard des communes et des tiers en section d'investissement. Ainsi en 2015, 26,6 M€ de subventions d'équipement ont été versées, soit un montant équivalent à 2014.

Ces résultats 2015 traduisent à la fois les problèmes structurels auxquels est confronté le Conseil départemental de la Dordogne (hausse soutenue des dépenses et raréfaction des ressources) mais aussi sa volonté farouche de tenir et maintenir ses engagements et d'offrir le meilleur service à la population.

Enfin, on rappellera que l'article 107 de la loi NOTRe dispose qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Ce document est annexé à la délibération et sera mis en ligne sur le site internet de la collectivité.

	DEPENSES (en €)		RECETTES (en €)	
INVESTISSEMENT	<b>Dépenses réelles hors dette</b>	<b>84 237 238,57</b>	<b>Recettes réelles hors emprunt</b>	<b>38 108 928,82</b>
	Subventions d'équipement versées	26 554 387,88	Subventions et dotations	28 096 322,01
	Etudes (Immobilisations incorporelles)	1 273 521,55	Autres recettes	10 012 606,81
	Acquisitions (Immobilisations corporelles)	9 346 860,65		
	Travaux (Immobilisations en cours)	44 274 585,62		
	Avances (Immobilisations financières)	1 359 473,76		
	Opérations pour comptes	263 143,11		
	Divers	1 165 266,00		
	<b>Dette - Remboursement d'emprunt</b>	<b>36 655 023,59</b>	<b>Emprunt</b>	<b>40 002 595,82</b>
	Amortissements des emprunts souscrits	36 655 023,59	Emprunt nouveau	40 000 000,00
Remboursements temporaires		Remboursements temporaires		
Refinancement de la dette		Refinancement de la dette		
Divers		Divers	2 595,82	
<b>Sous-total dépenses réelles</b>	<b>120 892 262,16</b>	<b>Sous-total recettes réelles</b>	<b>78 111 524,64</b>	
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>9 087 686,34</b>	<b>Recettes d'ordre</b>	<b>40 076 207,11</b>	
		Amortissements	37 672 329,50	
		Divers ordre	2 403 877,61	
<b>Total dépenses</b>	<b>129 979 948,50</b>	<b>Total recettes hors excédent capitalisé</b>	<b>118 187 731,75</b>	
Résultat de l'exercice antérieur reporté	15 811 803,71	Excédent de fonctionnement capitalisé	22 022 255,21	
Restes à réaliser en dépenses	23 397 776,95	Restes à réaliser en recettes	6 265 592,70	
		Financement de la section d'investissement	22 713 949,50	
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>169 189 529,16</b>	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>169 189 529,16</b>	
FONCTIONNEMENT	<b>Dépenses réelles</b>	<b>391 656 160,87</b>	<b>Recettes réelles</b>	<b>445 653 637,91</b>
	Interventions sociales (dont assistants familiaux)	206 271 401,74	Imposition directe	122 352 106,00
	Personnel (hors assistants familiaux)	86 845 483,01	Autres impôts et taxes	156 503 162,82
	Subventions et participations (hors aide sociale)	22 714 288,79	Dotations et participations	151 042 361,34
	Charges financières (hors ligne de trésorerie)	8 397 902,05	Aides sociales (hors dotations)	6 686 879,00
	Fonctionnement du SDIS	17 663 716,00	Divers	9 069 128,75
	Collèges	5 235 888,88		
	Transports scolaires	17 714 344,03		
	Voirie	8 538 823,74		
	Autres charges de fonctionnement	18 274 312,63		
	<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>39 769 733,98</b>	<b>Recettes d'ordre</b>	<b>8 781 213,21</b>
	Dotation aux amortissements	37 672 329,50		
	Divers ordre	2 097 404,48		
	<b>Financement de la section d'investissement</b>	<b>22 713 949,50</b>	<b>Excédent de fonctionnement n - 1 reporté</b>	<b>3 003 442,50</b>
	<b>Excédent de clôture 2015</b>	<b>3 298 449,27</b>		
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>457 438 293,62</b>	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>457 438 293,62</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>626 627 822,78</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>626 627 822,78</b>	

## 1 - PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DES RÉSULTATS

Le compte administratif 2015 dégage un excédent disponible de 3.298.449,27 €. Il était de 3.003.442,50 € au titre de 2014.

### 1.1 - SYNTHÈSE DE L'EXÉCUTION DE L'EXERCICE 2015

Mouvements réels + mouvements d'ordre.

(en €)	Mandats émis	Titres émis	Solde des résultats de l'année	Reprise des résultats antérieurs	Résultats du solde
Investissement	129 979 948,50	140 209 986,96	<b>+ 10 230 038,46</b>	- 15 811 803,71	<b>- 5 581 765,25</b>
Fonctionnement	431 425 894,85	454 434 851,12	<b>+ 23 008 956,27</b>	+ 3 003 442,50	<b>+ 26 012 398,77</b>
<b>TOTAL du Budget</b>	<b>+ 561 405 843,35</b>	<b>+ 594 644 838,08</b>	<b>+ 33 238 994,73</b>	<b>- 12 808 361,21</b>	<b>+ 20 430 633,52</b>

### 1.2 - RÉSULTAT APRÈS INTÉGRATION DES REPORTS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Rappel solde d'exécution	Dépenses reportées	Recettes reportées	Solde	Excédent
20 430 633,52 €	23 397 776,95 €	6 265 592,70 €	- 17 132 184,25 €	+ 3 298 449,27 €

L'excédent après l'intégration des résultats de l'exercice antérieur (année 2014) et la prise en compte des dépenses et des recettes reportées s'élève donc à 3.298.449,27 €.

### 1.3 - MISE EN ÉVIDENCE DES TAUX D'EXÉCUTION (en mouvements réels en €)

En prévisions et réalisations hors reprise des résultats antérieurs et excédent de fonctionnement capitalisé et après neutralisation des crédits liés aux opérations afférentes à l'option de tirage de ligne de trésorerie, la synthèse des comptes se présente comme suit :

DÉPENSES	Crédits ouverts	Crédits réalisés	% réalisation	Rappel 2014
Investissement	148 128 363,89	120 892 262,16	81,61%	82,55%
Fonctionnement	395 787 791,00	391 656 160,87	98,96%	99,05%
<b>TOTAL</b>	<b>543 916 154,89</b>	<b>512 548 423,03</b>	<b>94,23%</b>	<b>94,45%</b>

RECETTES	Crédits ouverts	Crédits réalisés	% réalisation	Rappel 2014
Investissement	88 577 091,89	78 111 524,64	88,18%	78,37%
Fonctionnement	446 125 169,00	445 653 637,91	99,89%	99,73%
<b>TOTAL</b>	<b>534 702 260,89</b>	<b>523 765 162,55</b>	<b>97,95%</b>	<b>96,12%</b>

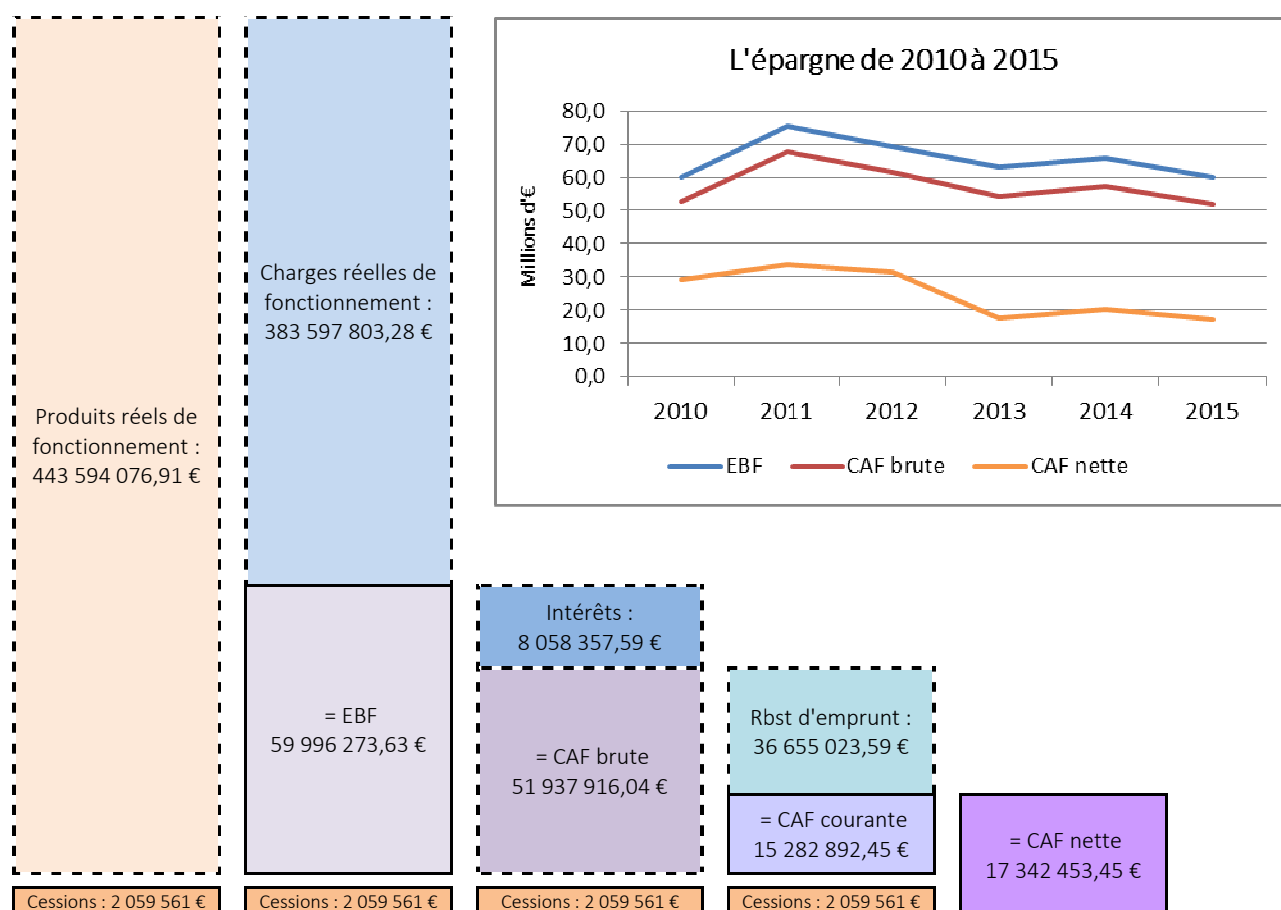
Les dépenses d'investissement non réalisées et reportées en 2016 sont de 23.397.776,95 € ce qui représente 15,80 % des crédits votés, dont près de 14 M€ pour la seule opération Lascaux 4. Les recettes d'investissement non réalisées et reportées en 2016 sont de 6.265.592,70 €, soit 7,07 % des crédits votés.

Les recettes de fonctionnement 2015 s'élèvent à 445.653.637,91 € contre 444.391.123,11 € en 2014, soit un taux de réalisation de 99,89 % en augmentation de 0,16 % par rapport à 2014.

## 2 - LA SITUATION FINANCIÈRE FIN 2015 : PRINCIPAUX INDICATEURS

### 2.1 - LA FORMATION DES ÉPARGNES

#### 2.1.1 - L'épargne brute



L'épargne brute connaît une diminution de 9,3%.

	Pour mémoire 2010	2014	2015	Evolution 2014-2015
Recettes fonctionnement	406 149 304,87 €	444 391 123,11 €	445 653 637,91 €	+ 0,28 %
Produits des cessions	1 098 735,00 €	982 947,50 €	2 059 561,00 €	+ 109,53 %
Dépenses fonctionnement	352 256 412,69 €	386 147 436,15 €	391 656 160,87 €	+ 1,43 %
Épargne brute	52 794 157,18 €	57 260 739,46 €	51 937 916,04 €	- 9,30 %

Entre 2014 et 2015, les recettes de fonctionnement ont très légèrement augmenté (+0,28 %). Les dépenses de l'exercice de cette section affichent une augmentation de 1,43 %. L'année précédente, les dépenses de fonctionnement avaient augmenté de 2,74 %.

Il en résulte une baisse de notre capacité d'autofinancement (-5,3 M€) qui s'explique principalement par les effets concomitants de la baisse des dotations (-5,6 M€) et de la hausse des dépenses sociales (+6,5 M€)

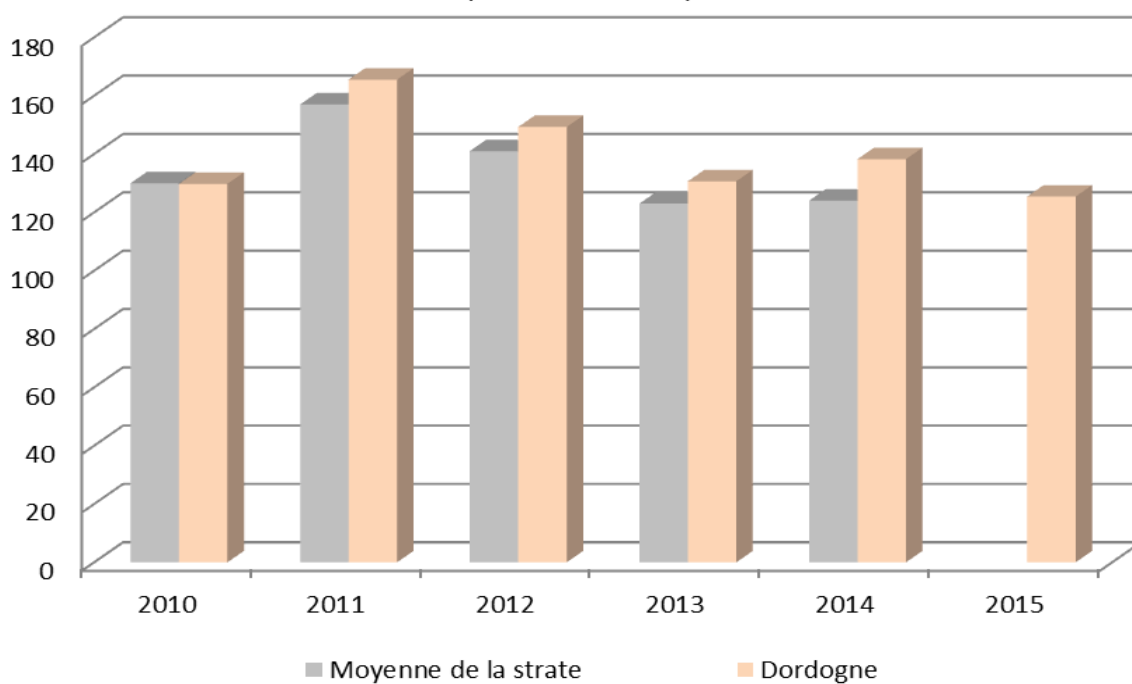
Les efforts de gestion significatifs réalisés par la collectivité permettent cependant de limiter la baisse de l'épargne brute :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Taux d'épargne brute (épargne brute / recettes de fonctionnement)	13,00 %	15,83 %	14,22 %	12,57 %	12,89 %	11,65 %

Ainsi, l'épargne brute dégagée est sensiblement supérieure à la moyenne constatée sur l'ensemble des départements (source : DGFIP) :

## Epargne brute par habitant

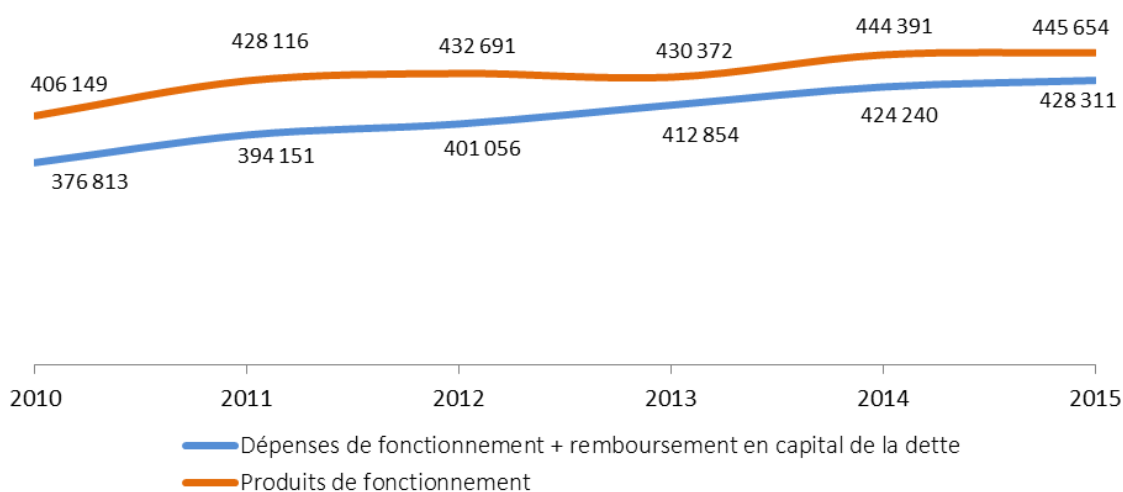
(en € / habitant)



### 2.1.2 - L'épargne nette

L'épargne nette est de 17,34 M€, elle était de 20,15 M€ en 2014, soit une diminution de 13,94 %.

## La marge nette d'autofinancement (en milliers d'€)



Ce graphique met en évidence le tassement de nos recettes de fonctionnement et le dynamisme des dépenses malgré les importants efforts de gestion entrepris.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Taux d'épargne nette (épargne nette / recettes de fonctionnement)	7,22 %	7,93 %	7,31 %	4,07 %	4,53 %	3,89 %

## 2 . 2 - ELEMENTS DE BILAN

### 2.2.1 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

La valeur nette comptable de l'actif immobilisé inscrite dans les comptes du Département s'établit au 31 décembre 2015 à 3 245 117 528,88 €. Ce montant comprend les actifs non amortissables (terrains, réseaux et installations de voirie, collections et œuvres d'art...) et les biens acquis avant 2000.



A compter de 2000, conformément à l'instruction M52, les biens sont amortissables. Pour ces derniers, les valeurs inscrites au bilan sont les suivantes :

ELEMENTS DU BILAN - EXERCICE 2015				
designation des ensembles	valeur d'acquisition	cumul amortissement	valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice	Amortissement de l'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>325 013 756,60</b>	<b>122 349 466,54</b>	<b>175 912 149,97</b>	<b>26 752 140,09</b>
ANNONCES - 2033	86 823,78	9 408,54	70 799,40	6 615,84
SUBVENTION - 204	323 301 662,19	122 016 703,00	175 128 157,03	26 156 802,16
LOGICIEL - 205	1 625 270,63	323 355,00	713 193,54	588 722,09
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>371 352 346,63</b>	<b>100 035 870,23</b>	<b>251 425 308,33</b>	<b>19 891 168,07</b>
bâtiments administratif - 21311	26 520 076,70	5 735 234,02	19 938 416,25	846 426,43
bâtiments scolaires - 21312	94 092 832,18	25 079 693,72	64 891 479,99	4 121 658,47
bâtiments sociaux - 21313	8 698 189,25	2 902 243,95	5 411 070,98	384 874,32
bâtiments sportifs - 21314	25 874 220,82	6 658 138,97	18 128 018,49	1 088 063,36
autres bâtiments publics - 21318	18 074 964,19	2 705 297,65	14 709 384,54	660 282,00
PYLONE (téléphonie mobile) - 2188	4 306 494,20	1 817 016,00	2 274 156,20	215 322,00
haut débit - 2188	10 051 589,88	1 004 977,00	8 544 024,88	502 588,00
matériels, mobiliers, agencements	22 845 981,11	9 845 069,29	9 899 936,99	3 100 974,83
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>58 015 683,63</b>	<b>0,00</b>	<b>58 015 683,63</b>	<b>46 643 308,16</b>
terrains - 2312	254 637,34		254 637,34	
bâtiments administratifs - 231311	1 334 182,93		1 334 182,93	
bâtiments scolaires - 231312	9 683 801,40		9 683 801,40	
bâtiments sociaux - 231313	736 255,32		736 255,32	
bâtiments culturels et sportifs - 231314	34 925 922,74		34 925 922,74	
DONT LASCAUX : 34 577 182,50				
autres bâtiments publics - 231318	17 444,61		17 444,61	
Réseaux de voirie - 23151	11 063 439,29		11 063 439,29	
<b>TOTAL</b>	<b>754 381 786,86</b>	<b>222 385 336,77</b>	<b>485 353 141,93</b>	<b>46 643 308,16</b>

Les subventions d'investissements (175,1 M€) et les bâtiments (169,8 M€) représentent la majorité des biens amortis. Lascaux 4 figure dans les travaux en cours pour 34,9 M€.

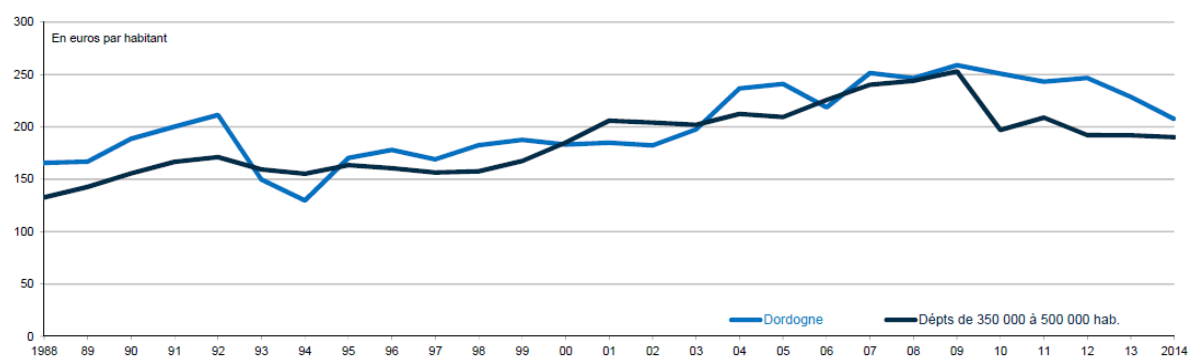
## 2.2.2 - L'ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE DETTE

(en Milliers d'€)	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Encours au 01/01	376 668	399 861	413 133	424 463	427 476	431 883
Remboursement en capital	24 557	34 228	33 570	36 987	38 093	36 655
Emprunts nouveaux	47 750	47 500	44 900	40 000	42 500	40 000
Encours au 31/12	399 861	413 133	424 463	427 476	431 883	435 228

L'encours de dette au 31/12/2015 est en hausse de 0,8 %. Ramené au nombre d'habitants, l'encours de dette se situe à un niveau très supérieur à celui de la strate (source : Finance Active) :

	2010		2011		2012		2013		2014		2015	
	Données CD 24	Moyenne de la strate	Données CD 24	Moyenne de la strate	Données CD 24	Moyenne de la strate	Données CD 24	Moyenne de la strate	Données CD 24	Moyenne de la strate	Données CD 24	Moyenne de la strate
Encours de dette en euros / habitant	982,96	522,96	1 009,15	526,16	1 030,04	532,64	1 032,18	528,50	1 042,82		1 050,90	

Cela s'explique par un niveau d'investissement très supérieur à la moyenne, notamment depuis 2008. Cet effort a permis la réalisation d'infrastructures et d'ouvrages et ainsi le développement de l'attractivité du territoire tout en apportant un soutien nécessaire à l'économie locale. Ce choix économique fort nous a permis d'investir 207€ de plus par habitant entre 2008 et 2014 que les départements comparables, soit 86,6M€ de plus (source : la Banque Postale).



Dépenses d'investissement hors dette

Dordogne			
1988	1996	2004	2014
64	69	95	95
166	178	237	229
69	65	88	65
41,9%	36,4%	37,1%	28,3%

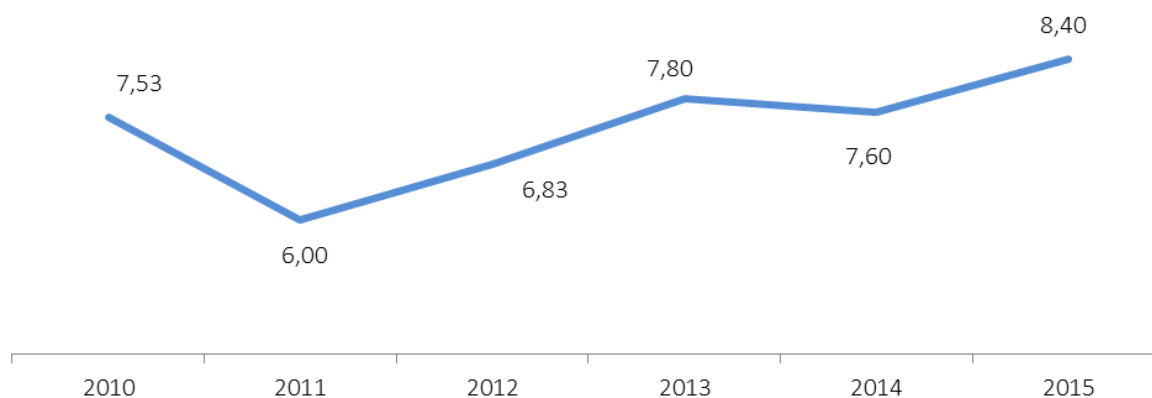
Dépts de 350 000 à 500 000 hab.			
1988	1996	2004	2014
133	161	212	192
45	57	84	67
34,2%	35,3%	39,5%	35,0%

Le Conseil départemental a emprunté pour un total de 40 M€ en 2015 réparti sur 3 emprunts à taux fixe de 10 M€ chacun et un emprunt obligataire de 10 M€ à taux fixe également.

### 2.2.3 - L'ENDETTEMENT FIN 2015

En fin d'exercice 2015, le capital de la dette restant dû est de 435,228 M€ et l'amortissement a été de 36,655 M€ contre 38,093 M€ en 2014. Le délai de désendettement (Encours de dette / Epargne brute) est de 8,4 ans, ce qui nous maintient loin de la zone de vigilance qui se situe au-delà de 12 ans.

#### Évolution de la capacité de désendettement (en années d'épargne)

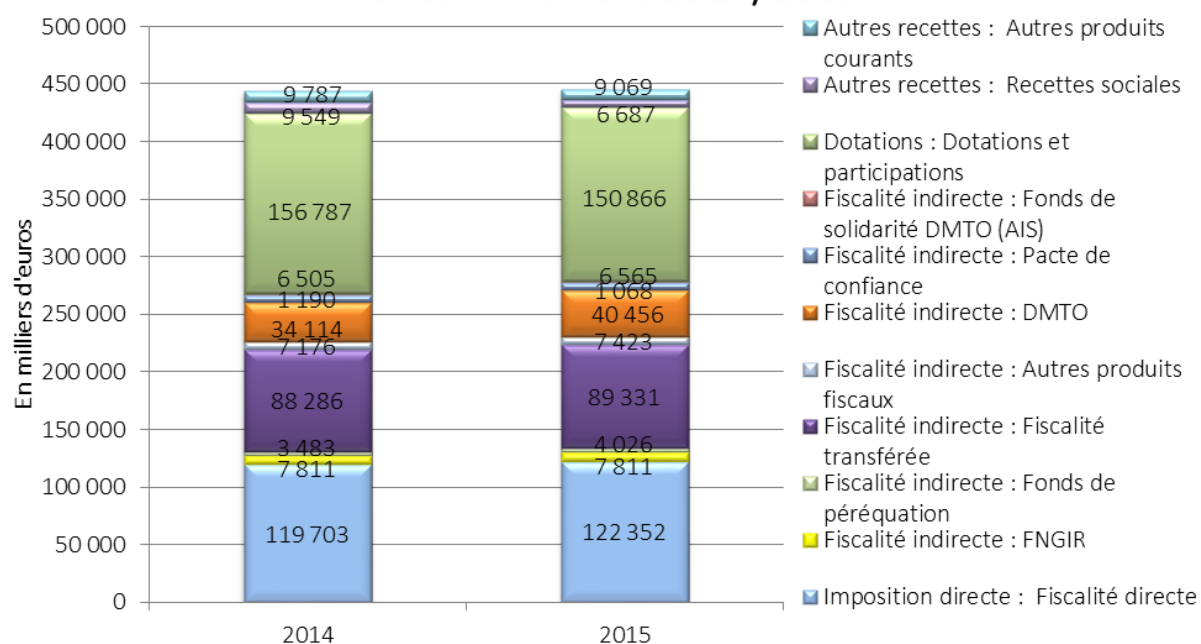


## 3 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 3.1 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement augmentent très légèrement de 0,28 % par rapport à l'exercice 2014 soit en valeur de + 1.262.514,80 €.

#### Évolution des principaux postes de recettes de fonctionnement 2014/2015



#### **3.1.1 - La Fiscalité Directe : 122.352.106 € en 2015 contre 119.703.089 € en 2014**

La fiscalité directe est composée de la Taxe sur le Foncier Bâti (TFB), de la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) et de l'Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER).

#### **La Taxe sur le Foncier Bâti (TFB)**

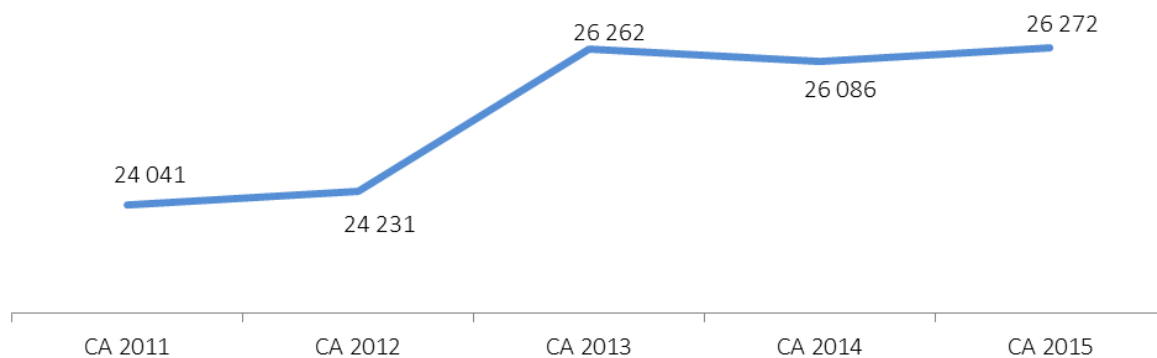
En 2015, le produit de la TFB (rôles complémentaires inclus) a été de 95.355.945 € contre 92.905.225 € en 2014. Les bases ont évolué de 2,63 % dont 0,90 % de revalorisation prévue par la Loi de finances et 1,73 % d'évolution physique. En 2014, l'évolution physique des bases avait été de 1,65 %.

Les taux n'ont pas connu d'augmentation depuis 2010.

### La Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)

En 2015, le montant de la CVAE s'établit à 26.271.598 € en augmentation de 0,71 % par rapport à 2014.

#### Évolution de la CVAE depuis 2011 (en milliers d'€)



On constate l'absence totale de dynamisme de cette ressource depuis 2013 alors même qu'elle devait compenser la suppression de la taxe professionnelle. Le manque à gagner est estimé à plus de 4 M€.

### L'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)

L'IFER s'est élevée à 724.563 € en 2015 contre 711.552 € en 2014 (+ 1,83%).

#### **3.1.2 - La Fiscalité Indirecte**

Elle s'élève au total à 156.679.347,36 € en 2015 contre 148.564.074,21 € en 2014 soit une hausse de 5,5%.

#### **La Fiscalité Transférée**

La fiscalité transférée comprend la Taxe Intérieure sur la Consommation de Produits Energétiques (TICPE) et la Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurances (TSCA).

Cette fiscalité est versée en compensation :

- des pertes de ressources liées à la réforme de la fiscalité directe,
- des dépenses mises à la charge des Départements par l'État : Revenu Minimum d'Insertion - RMI / RSA socle et RSA majoré (ex Allocation Parent Isolé - API), Transfert acte II de la décentralisation dont personnels techniciens, ouvriers et de service - TOS, agents de la Direction Départementale de l'Équipement - DDE, transfert des routes nationales et transferts divers (fonds sociaux, forfait externat...).
- au titre de l'article 53, du prélèvement opéré antérieurement sur la DGF du Département pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Elle s'élève en 2015 à 89.330.857,77 € contre 88.285.584,81 € en 2014 soit globalement une progression faible de 1,18 %, (1.045.272,96 € en valeur).

Elle représente 20,04 % des recettes de fonctionnement.

## ÉVOLUTION DES COMPENSATIONS DE L'ÉTAT ENTRE 2014 ET 2015

Objet	Montant 2014	Montant 2015	% évolution
Compensation RSA (TICPE)	33 124 574,10 €	33 124 574,10 €	Figée
dont RSA socle (TICPE)	28 810 283,00 €	28 810 283,00 €	Figée
dont RSA majoré (TICPE)	4 314 291,10 €	4 314 291,10 €	Figée
Transfert acte II décentralisation TSCA et TICPE (total)	24 264 546,29 €	24 605 130,90 €	+ 1,40%
dont TSCA	19 209 473,31 €	19 489 233,39 €	+ 1,46%
dont TICPE	5 055 072,98 €	5 115 897,51 €	+ 1,20%
SDIS TSCA	8 324 794,66 €	8 412 117,70 €	+ 1,05%
Fiscalité directe réforme (TSCA)	22 571 669,76 €	23 189 035,07 €	+ 2,74%
<b>TOTAL FISCALITE TRANSFÉRÉE</b>	<b>88 285 584,81 €</b>	<b>89 330 857,77 €</b>	<b>+ 1,18%</b>

### Les recettes issues des accords Ayrault pour le financement des AIS

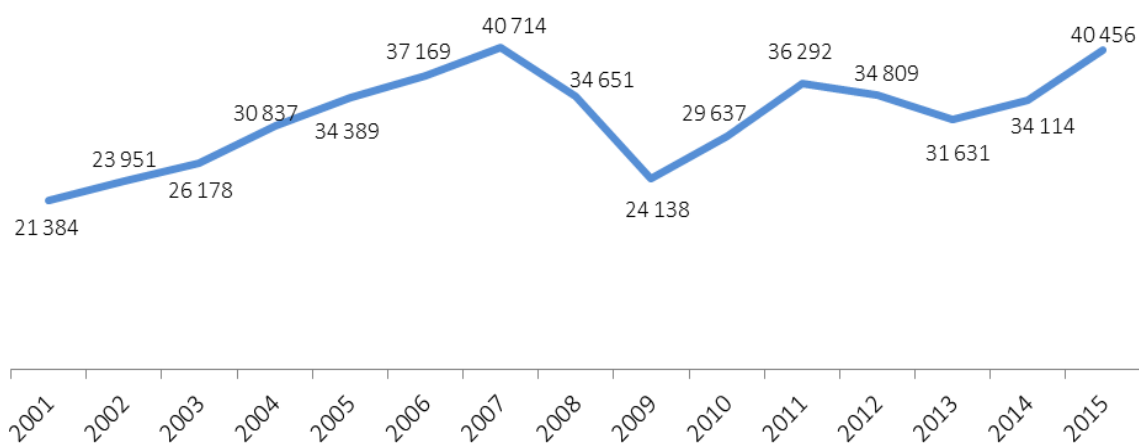
Ces recettes ont pris la forme :

- du reversement des frais de gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties jusqu'alors perçus par l'État pour un montant de 6.564.882 €,
- et du versement d'une part complémentaire du fonds de péréquation de droits de mutation pour un montant de 1.067.648 €.
- de la fraction des DMTO résultant de l'augmentation du taux (près de 6 M€).

### Les Droits de Mutation

Au total, en 2015, les droits de mutation se sont élevés à 40.456.122,59 €, soit une augmentation de 18,59 % par rapport à 2014 (34.114.375,55 €). Cette croissance de la recette est pour partie liée à la faculté offerte par les accords Ayrault d'augmenter le taux des droits de mutation de 3.80 % à 4,50 %, soit + 18 %. Le Département a adopté ce nouveau taux à compter du 1<sup>er</sup> mars 2014 et a donc pour la première fois en 2015 bénéficié de l'effet en année pleine.

## Évolution des droits de mutation (en milliers d'€)



### Les Fonds de Péréquation (en €)

	CA 2014	CA 2015	% évolution
Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources	7 810 909,00	7 810 909,00	0,00 %
Fonds de péréquation des DMTO	2 418 005,00	2 548 317,00	+ 5,39 %
Fonds de péréquation de la CVAE	1 064 714,00	1 478 008,00	+ 38,82 %
<b>TOTAL</b>	<b>11 293 628,00</b>	<b>11 837 234,00</b>	<b>+ 4,81 %</b>

### La taxe d'aménagement

En 2015, la taxe d'aménagement a rapporté un produit de 2.307.847,12 € contre 1.894.160 € en 2014 soit une augmentation de 21,84 %.

### La taxe sur l'électricité

Le produit de la taxe sur l'électricité est de 4.938.571,34 € en 2015 contre 5.110.704,77 € en 2014 soit une diminution de - 3,37 %. Cette taxe est basée sur les volumes consommés et non sur les factures acquittées.

### La taxe additionnelle à la taxe de séjour

Le produit de la taxe additionnelle à la taxe de séjour est en augmentation de 3,10% en 2015 (176.184,54 € en 2015 contre 170.890,08 € en 2014). Il est conforme aux simulations de recettes attendues réalisées lors de la mise en place de cette taxe en 2011.

### **3.1.3 - Les Dotations et Participations**

En synthèse, les dotations sont récapitulées dans le tableau ci-dessous avec en rappel les montants perçus en 2014.

### Évolution des dotations et participations entre 2014 et 2015

	CA 2014	CA 2015	Évolution en %	Évolution en valeur
Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle	10 071 744,00 €	10 071 744,00 €	0,00%	0,00 €
Dotation Globale de Fonctionnement	105 386 932,00 €	99 779 323,00 €	- 5,32%	- 5 607 609,00 €
Dotation Générale de Décentralisation	5 075 680,00 €	5 075 680,00 €	0,00%	0,00 €
Dotation pour compensation des exonérations	5 712 242,00 €	4 702 203,00 €	- 17,68%	- 1 010 039,00 €
Compensation pour l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie	19 866 389,29 €	19 692 759,58 €	- 0,87%	- 173 629,71 €
Dotation versée au titre de la prestation de compensation du handicap	3 390 415,27 €	3 382 494,83 €	- 0,23%	- 7 920,44 €
Fonds européens	418 966,03 €	1 006 907,34 €	+ 140,33%	+ 587 941,31 €
Fonds de Modernisation Départemental pour l'Insertion	1 825 554,00 €	2 155 765,00 €	+ 18,09%	+ 330 211,00 €
Autres dotations et participations	5 039 398,03 €	4 999 300,05 €	- 0,80%	- 40 097,98 €
<b>TOTAL</b>	<b>156 787 320,62 €</b>	<b>150 866 176,80 €</b>	<b>- 3,78%</b>	<b>- 5 921 143,82 €</b>

La diminution de 5.921.143,82 € (-3,78%) pour des dotations et participations qui représentent 33,85 % des recettes de fonctionnement est principalement due à la diminution de la dotation globale de fonctionnement et des allocations compensatrices.

- ✓ la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) est désormais figée au montant perçu en 2014, à savoir 10.071.744 €.

- ✓ la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) d'un montant de 99.779.323 € diminue de - 5,32 %.

- ✓ la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) ne progresse plus désormais, son montant est de 5.075.680 €.

- ✓ les allocations compensatrices sont en baisse en 2015 de - 17,68 %, ces allocations constituent l'une des variables d'ajustement dans le plan de redressement des finances publiques.

- ✓ la compensation pour l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) s'est élevée à 19.692.759,58 € en 2015. Elle est constituée de l'acompte 2015 pour 17.443.000 € et du solde des droits pour l'année 2014 soit 2.249.759,58 €. Ainsi le fonds APA en compensation des dépenses 2014 a été de 19.880.759,58 € pour un montant d'allocations net de 48.192.281 € soit un taux de couverture de 41 % (le taux de prise en charge au niveau national a été de 32 %).



✓ la dotation versée au titre de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) pour 3.382.494,83 € composée de l'acompte 2015 pour 3.195.000 € et de la régularisation 2014 pour 187.494,83 €. Les dépenses nettes 2014 d'un montant de 7.589.802 € ont été couvertes à hauteur de 45 % (concours définitif de 3.386.494,83 € ; au niveau national le taux de couverture a été de 34 %).

✓ les fonds européens pour 1.006.907,34 €, il s'agit notamment du Fonds Social Européen (FSE). La capacité de la collectivité à mobiliser ces fonds est particulièrement importante pour les actions entreprises au titre de l'insertion.

✓ le FMDI d'un montant de 2.155.765,00 € se décompose en trois parts : compensation pour 710.084 €, péréquation pour 444.808 €, insertion pour 1.000.873 €. A noter le nombre important de Contrats Initiative-Emploi (CIE) et Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) qui a été de 531 en 2014. Ce volume de contrats est représentatif de la performance de notre action résolument tournée vers l'emploi pour les bénéficiaires de RSA dans le dispositif global de nos actions d'insertion.

✓ les autres dotations et participations concernent principalement la participation des communes et intercommunalités au transport scolaire, la participation famille à la restauration scolaire et la participation de l'État au financement des emplois d'avenir ; elles sont en augmentation de 2,87 % pour un produit de 4.999.300,05 € en 2015.

### **3.1.4 - Autres recettes de fonctionnement**

Les autres recettes sont composées de :

	CA 2014	CA 2015	% évolution
Recettes du social	9 549 157,16 €	6 686 879,00 €	- 29,97%
Produits des cessions	982 947,50 €	2 059 561,00 €	+ 109,53%
Remboursement sur rémunération du personnel	2 062 021,27 €	2 225 897,97 €	+ 7,95%
Produits des services du domaine et ventes directes	1 134 066,41 €	1 178 977,60 €	+ 3,96%
Produits exceptionnels divers	1 816 931,21 €	799 386,25 €	- 56,00%
Recouvrement sur Sécurité Sociale et organismes mutualistes	352 740,02 €	360 223,16 €	+ 2,12%
Revenus des immeubles	356 773,23 €	361 583,89 €	+ 1,35%
Autres produits	93 970,48 €	83 498,88 €	- 11,14%
Récupération TVA sur les transports scolaires années 2012 à 2014	2 478 032,00 €	0,00 €	Non significatif
Reprise sur provision	510 000,00 €	0,00 €	Non significatif
Redevance exploitation Lascaux 4	0,00 €	2 000 000,00 €	Non significatif
<b>TOTAL</b>	<b>19 336 639,28 €</b>	<b>15 756 007,75 €</b>	<b>- 18,52%</b>

Ces diverses recettes diminuent de 18,52% pour deux motifs principalement :

✓ en 2014, trois produits divers **exceptionnels** avaient été encaissés (recette liée à l'assujettissement de l'activité transports scolaires à la TVA, une déconsignation relative à une expropriation pour projet routier, le remboursement par la SEMIPER d'une créance de 500.000 €),

✓ en 2015, la mise en œuvre d'un système de consolidation comptable dépenses - recettes en matière d'hébergement des personnes handicapées a permis en terme d'affichage de diminuer les dépenses de fonctionnement du pôle personnes handicapées mais a également diminué les recettes de ce pôle.

## 3 . 2 - LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont de 391.656.160,87 € en 2015 pour une prévision budgétaire de 395.787.791 €, soit un disponible de 4.131.630,13 € qui vient alimenter l'excédent de clôture.

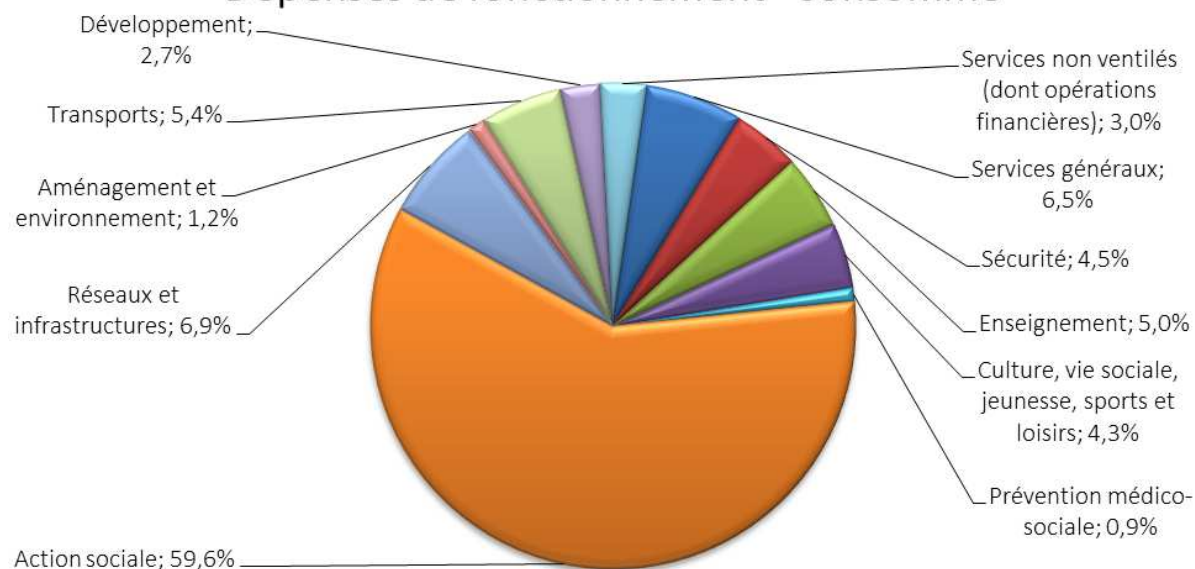
Le taux de réalisation est de 98,96 % contre 99,05 % en 2014. Le taux d'évolution des dépenses de gestion entre 2014 et 2015 est contenu à 1,43 %, ce qui témoigne des efforts de gestion entrepris de manière à préserver les capacités d'investissement. Les frais financiers ont diminué de 2,76 %.

### **3.2.1 - Analyse par politiques publiques**

Le budget du département étant voté par fonction, il est possible de mener une analyse des dépenses par politique publique.

L'action sociale est de très loin le premier poste de dépense du Conseil départemental. Avec 233,5 M€ cette politique publique représente 59,6% des dépenses de la collectivité. La maîtrise de ce poste de dépenses est donc déterminante pour préserver notre autofinancement.

## Dépenses de fonctionnement - consommé



Le tableau ci-dessous permet de mesurer en valeur les crédits non réalisés par rapport aux inscriptions de crédits :

Libellé	Montants réalisés	% par fonction	Montants votés	% d'exécution
Services généraux	25 349 246,98 €	6,47%	26 181 979,00 €	96,82%
Sécurité	17 667 716,00 €	4,51%	17 667 716,00 €	100,00%
Enseignement	19 388 156,52 €	4,95%	19 618 101,00 €	98,83%
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	16 962 197,60 €	4,33%	17 321 600,00 €	97,93%
Prévention médico-sociale	3 516 461,60 €	0,90%	3 645 383,00 €	96,46%
Action sociale	233 492 279,83 €	59,62%	234 393 146,00 €	99,62%
Réseaux et infrastructures	26 997 719,69 €	6,89%	27 413 534,00 €	98,48%
Aménagement et environnement	4 629 623,28 €	1,18%	4 766 272,00 €	97,13%
Transports	21 285 772,23 €	5,43%	21 346 498,00 €	99,72%
Développement	10 427 069,49 €	2,66%	10 631 993,00 €	98,07%
Services non ventilés (dont opérations financières)	11 939 917,65 €	3,05%	12 773 399,00 €	93,47%
Dépenses imprévues	0,00 €	0,00%	28 170,00 €	0,00%
<b>Total</b>	<b>391 656 160,87 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>395 787 791,00 €</b>	<b>98,96%</b>

Pour mémoire le taux d'exécution en 2014 était de 99,05 %.

### 3.2.2 - Analyse rétrospective

L'analyse rétrospective doit permettre de comprendre les évolutions des différents postes de dépenses et de recettes.

En euros	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Evolution 2014 / 2015
<b>PERSONNEL</b>	<b>79 214 292</b>	<b>80 320 013</b>	<b>82 456 540</b>	<b>85 084 870</b>	<b>86 398 962</b>	<b>86 845 483</b>	<b>+ 0,52%</b>
Personnel hors transfert DDE et TOS	56 506 106	57 910 788	59 531 045	61 885 230	62 869 676	62 274 823	- 0,95%
Personnel transféré DDE	11 343 735	10 917 863	11 085 902	11 166 782	11 502 463	11 701 550	+ 1,73%
Personnel transféré TOS	11 364 451	11 491 362	11 839 593	12 098 917	12 492 449	12 869 110	+ 3,02%

<b>DEPENSES SOCIALES (hors services communs et personnel)</b>	<b>178 755 175</b>	<b>182 783 420</b>	<b>186 874 392</b>	<b>192 369 283</b>	<b>199 803 945</b>	<b>206 271 402</b>	<b>+ 3,24%</b>
Famille enfance (dont salaires assistantes maternelles)	35 940 284	35 368 680	36 471 948	37 539 807	38 557 738	41 650 622	+ 8,02%
Personnes handicapées	39 851 131	42 451 320	42 272 218	43 065 298	44 773 738	41 939 912	- 6,33%
Allocations PCH	7 412 822	8 385 655	7 950 034	7 927 651	7 816 820	7 849 051	+ 0,41%
Autres personnes handicapées	32 438 308	34 065 664	34 322 184	35 137 647	36 956 918	34 090 860	- 7,76%
Personnes âgées	57 409 509	57 525 539	59 311 055	59 982 633	60 482 041	62 718 729	+ 3,70%
Allocations APA	47 511 816	46 778 362	48 304 359	48 798 256	49 381 859	50 189 990	+ 1,64%
Autres personnes âgées	9 897 693	10 747 177	11 006 695	11 184 377	11 100 183	12 528 739	+ 12,87%
RMI / RSA	42 371 117	44 182 241	45 788 242	48 686 562	52 950 071	57 189 955	+ 8,01%
Allocations RMI / RSA	35 880 551	37 888 737	39 570 543	41 845 317	47 104 725	51 995 200	+ 10,38%
Autres RMI / RSA	6 490 566	6 293 504	6 217 699	6 841 244	5 845 345	5 194 756	- 11,13%
Autres dépenses sociales	3 183 135	3 255 640	3 030 930	3 094 984	3 040 356	2 772 184	- 8,82%

<b>AUTRES</b>	<b>94 100 570</b>	<b>96 819 292</b>	<b>98 154 955</b>	<b>98 413 143</b>	<b>99 944 529</b>	<b>98 539 276</b>	<b>- 1,41%</b>
Subventions et participations	20 873 923	22 381 011	22 562 431	22 933 754	22 028 382	22 714 289	+ 3,11%
Fonctionnement du SDIS	15 533 000	16 076 000	17 004 000	17 324 280	17 663 716	17 663 716	0,00%
Transports scolaires	16 415 276	16 850 483	17 452 301	17 511 705	18 132 137	17 714 344	- 2,30%
Collèges	5 177 038	5 101 274	5 155 105	5 495 125	5 282 822	5 235 889	- 0,89%
Voirie	8 746 135	8 783 332	9 032 095	8 787 297	8 795 870	8 538 824	- 2,92%
Frais financiers (hors ligne de trésorerie)	7 856 009	8 335 157	8 376 606	8 434 921	8 636 593	8 397 902	- 2,76%
Autres	19 499 189	19 292 035	18 572 417	17 926 062	19 405 009	18 274 313	- 5,83%

<b>TOTAL</b>	<b>352 256 413</b>	<b>359 922 725</b>	<b>367 485 888</b>	<b>375 867 296</b>	<b>386 147 436</b>	<b>391 656 161</b>	<b>+ 1,43%</b>
--------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	----------------

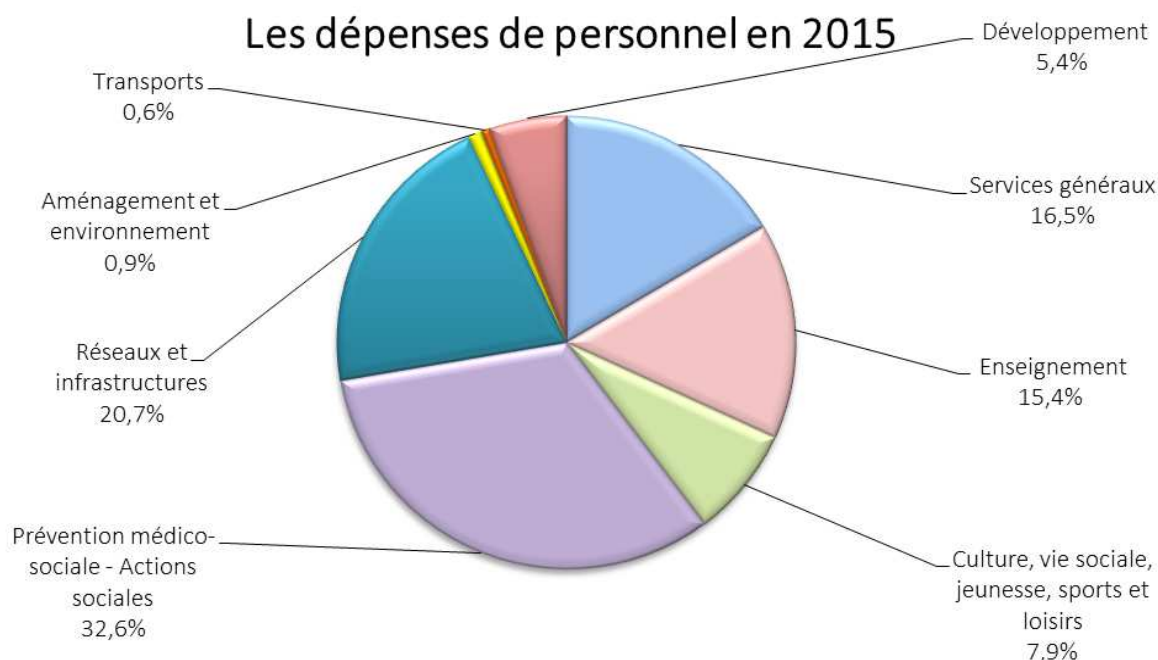
#### Les dépenses de personnel (hors assistants familiaux)

Les dépenses de personnel (hors assistants familiaux) d'un montant de 86.845.483,01 € représentent 22,17 % des dépenses de gestion. Elles ont progressé de 0,52 %.

Le taux obtenu est le résultat d'une gestion rigoureuse et de la stabilisation de nos effectifs :

- par une analyse anticipée des mouvements de personnels dans le cadre de la GPEEC,
- par des procédures de recrutements sur postes vacants ciblées sur les secteurs prioritaires et par redéploiements,
- par une gestion optimale des remplacements tout en priorisant le maintien et le retour à l'emploi,
- par l'impact de l'effet NORIA qui contribue à financer le GVT positif.

Les dépenses de personnel peuvent être ventilées par politique publique de la manière suivante :



Le personnel dédié au social représente 32,6% de la masse salariale, celui affecté aux routes 20,7% et celui dédié à l'enseignement 15,4%, soit un total de 68,7% pour les trois principales compétences obligatoires du Département.

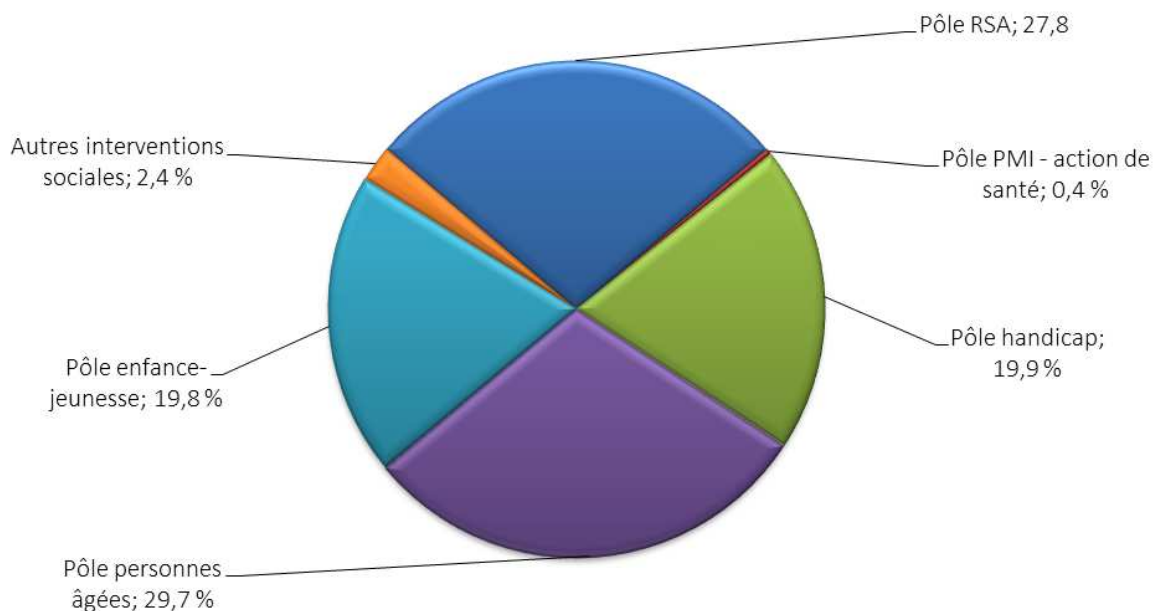
### Les interventions sociales

Le budget des interventions sociales a augmenté de 3,24 % (199.803.944,85 € en 2014 à 206.271.402 € en 2015).

Les taux d'évolution sont variables selon les secteurs ainsi, les dépenses du pôle Famille Enfance ont progressé sur un taux d'évolution d'un niveau inédit de 8,02 % (+2,71 % entre 2013 et 2014), celles du secteur RSA et insertion de 8,01 % et celles du secteur personnes âgées de 3,70 %, alors que les dépenses du secteur handicap ont diminué de 6,33 % notamment suite à la mise en œuvre d'une procédure de consolidation des dépenses et des recettes en matière d'hébergement.

Par secteur d'intervention les dépenses se répartissent en pourcentage comme suit :

## Répartition des interventions sociales par service



### Aide sociale à l'enfance (en M€)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Total ASE</b>	<b>35,95</b>	<b>35,92</b>	<b>35,25</b>	<b>36,46</b>	<b>37,53</b>	<b>38,54</b>	<b>41,64</b>
Hébergement	18,14	17,26	16,57	17,19	17,97	17,81	20,75
Assistants Familiaux	11,35	12,08	12,08	12,49	12,69	13,59	13,98
Autres	6,46	6,58	6,61	6,79	6,86	7,14	6,91

L'aide sociale à l'enfance, dont la croissance était jusqu'alors modérée, a connu une très forte augmentation en 2015 (+8%). C'est le secteur de l'hébergement (+16,5%) qui explique cette forte croissance du fait d'une augmentation du nombre d'enfants pris en charge 901 enfants ont été pris en charge en 2015 pour seulement 839 en 2014 ; 790 en 2014 et 715 en 2013.

Le coût moyen de prise en charge par enfant s'établit à 60.000 € par an. Historiquement, sur le département, le taux d'occupation des maisons d'enfants à caractère social (MECS) par les enfants issus de la Dordogne était de 45%. A ce jour, la tendance est totalement inversée puisque nous occupons 55% des places.

Par ailleurs, si en 2014 l'hébergement s'effectuait majoritairement chez les Assistants Familiaux, 2015 a vu cette tendance s'effacer au profit de l'hébergement en établissement. En effet, 82% des décisions sont judiciaires, elles s'imposent donc et pour la mise en œuvre il s'avère que les placements familiaux sont complets d'où l'orientation massive vers les établissements. A titre indicatif, l'hébergement d'1 enfant en établissement coûte 4.256€/mois pour 2.106€/mois par une assistante familiale.

Le nombre de mesures Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO), donc décisions justice mais les enfants restent à domicile avec un suivi éducatif réalisé par l'association Sauvegarde est également en augmentation.

#### L'aide sociale aux personnes handicapées (en M€)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Personnes handicapées</b>	<b>37,94</b>	<b>39,71</b>	<b>41,37</b>	<b>42,16</b>	<b>43</b>	<b>44,73</b>	<b>41,93</b>
Allocations dont :	9,64	10,75	11,56	11,07	10,94	10,62	10,52
Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP)	3,75	3,34	3,17	3,12	3,02	2,81	2,67
Prestation de Compensation du Handicap (PCH)	5,89	7,41	8,39	7,95	7,93	7,82	7,85
+ de 20 ans	5,63	6,86	7,74	7,18	7,18	7,07	7,16
- de 20 ans	0,26	0,55	0,64	0,77	0,75	0,75	0,69
Hébergement	26,93	27,59	29,29	29	29,86	31,3	28,62
Autres	1,36	1,37	1,53	2,09	2,19	2,8	2,79

A l'inverse de l'ASE, l'aide aux personnes handicapées est pour la première année en nette régression (-6,3%). Ce sont notamment les allocations compensatrices pour tierce personne et les prises en charge d'hébergement qui sont en baisse.

En effet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, pour mieux se conformer à la législation et responsabiliser les gestionnaires et les tuteurs, le Département n'acquiesce plus que la part des frais d'hébergement lui incombant au titre de l'aide sociale ; chaque établissement doit en parallèle recouvrer directement auprès de ses résidents la participation qu'ils doivent selon leurs ressources. De ce fait, les dépenses d'aide sociale à l'hébergement ont diminué corrélativement aux recettes, le Département n'avançant plus les sommes correspondant à la contribution des résidents pour les récupérer ensuite.

### L'aide sociale aux personnes âgées (en M€)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Personnes âgées</b>	<b>56,27</b>	<b>57,38</b>	<b>57,51</b>	<b>59,26</b>	<b>59,99</b>	<b>60,47</b>	<b>62,69</b>
dont APA	45,98	47,51	46,78	48,31	48,82	49,39	50,2
APA à domicile	29,44	29,98	28,58	29,73	29,67	29,24	29,77
APA en établissement	16,54	17,53	18,2	18,58	19,15	20,15	20,43
Aide à domicile	0,16	0,14	0,12	0,11	0,13	0,13	0,11
Hébergement	9,85	9,49	10,38	10,59	10,76	10,6	12
Autres (CLIC...)	0,28	0,24	0,23	0,25	0,27	0,35	0,38

Après 3 années de relative stabilité, l'aide aux personnes âgées redémarre à la hausse (+3%). Le nombre de bénéficiaires dépasse systématiquement la barre des 12.100 allocataires. Au plus fort de l'année, en septembre cette aide a été versée à 12.672 personnes dont 7.779 vivants à domicile et 4.893 accueillis en établissement.

### Les dépenses d'insertion (en M€)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>RMI/RSA</b>	<b>36,86</b>	<b>41,65</b>	<b>43,61</b>	<b>45,25</b>	<b>47,61</b>	<b>52,52</b>	<b>57,35</b>
Allocations	30,94	35,93	38	39,62	41,94	47,2	52,1
Dont RSA majoré	2,92	6,2	6,36	6,03	6,1	6,39	7,22
Soutien à l'emploi	5,92	5,72	5,61	5,63	5,67	5,31	5,25
Dont Contrats aidés	0,85	1,09	0,98	0,72	0,72	0,66	0,75
Dont Fonds Départemental d'Insertion (FDI)	4,37	4,02	4,23	4,2	4,11	4,08	3,22
Dont FSE	0,7	0,61	0,4	0,71	0,84	0,57	1,28

L'évolution des allocations de RSA apparaît problématique à terme, comme l'indique une étude de l'ODAS du 17/06/2014. C'est pourquoi un groupe de travail spécifique entre l'État et les Départements a été installé le 2 mars 2015, par Manuel Valls et une délégation de l'Assemblée des Départements de France (ADF), conformément à **l'engagement pris par le Premier ministre**. L'objectif de cette démarche sera de trouver « une solution pérenne au financement du revenu de solidarité active (RSA) par la solidarité nationale ».

### La Contribution du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Pour 2015, la contribution au SDIS a été reconduite à son montant 2014, à savoir 17,664 M€. Cette contribution départementale intègre le loyer pour le Bail Emphytéotique Administratif (BEA) d'un montant de 352.500 €.

### Les Transports scolaires

A hauteur de 17,714 M€, ce poste de dépense est en diminution de 2,3% par rapport à 2014 (18,1 M€). Cette diminution s'explique par l'assujettissement d'une partie des dépenses à la TVA ; recalculées ses dépenses ressortiraient à 19 M€ soit en augmentation de 4,74 par rapport à 2014.



### Les Collèges

Ce poste de dépenses est contenu en 2015 à son niveau 2014 (en 2015 : 5,236 M€ en 2014 : 5,283 M€ soit – 0,9 %).

### La Voirie

Les crédits réalisés en 2015 soit 8,539 M€ sont en diminution de 2,93 % par rapport à 2014 (8,796 M€).

### Les Subventions et Participations de fonctionnement (hors secteur social)

Les subventions (17.334.199,38 €) et participations de fonctionnement (5.380.089,41 €) soit un montant total de 22,714 M€ soit 5,79 % des dépenses de fonctionnement, ont augmenté entre deux exercices budgétaires de 3,11 % (montant en valeur 685.906,72 €).

### Les charges d'intérêts

Les charges d'intérêts se sont élevées à 8.397.902,05 € en baisse de 2,76% par rapport à l'exercice précédent. Cette bonne performance s'explique par un contexte général de baisse des taux très favorable à la collectivité depuis plusieurs années. En 2015, les intérêts de la dette représentent 8.058.357,39 € en baisse de 4,8% par rapport à 2014 :

(en €)	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Intérêts de la dette	7 306 293,54	7 858 888,57	7 799 683,36	8 847 793,98	8 464 300,04	8 058 357,59
Recettes de fonctionnement	406 149 304,87	428 115 815,50	432 690 983,15	430 371 750,39	444 391 123,11	445 653 314,91
<b>Intérêts / Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>1,80%</b>	<b>1,84%</b>	<b>1,80%</b>	<b>2,06%</b>	<b>1,90%</b>	<b>1,81%</b>

Le ratio entre les intérêts de la dette et les recettes réelles de fonctionnement met en évidence la maîtrise des intérêts. Cela s'explique par une gestion responsable de la dette (absence de prêt structuré) et un recours à des taux variables permettant de bénéficier des meilleures conditions de taux.

En effet, 55% de l'encours de dette est actuellement à taux variable alors que la moyenne des départements se situe à 39%. Cette situation nous permet de bénéficier d'un taux moyen très compétitif (1,87% alors qu'il est de 2,65% en moyenne dans les départements) mais nous expose également fortement au risque de taux.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Taux moyen de dette	2,18 %	2,29 %	1,98 %	2,08 %	1,98 %	1,87 %

Les conditions de marché actuelles semblent favorables à un rééquilibrage.

Enfin, 83.800,34 € sont liés à l'utilisation de la ligne de trésorerie.

## Les autres dépenses

En 2015, elles mobilisent 4,66 % des dépenses de fonctionnement (18,274 M€). Le recul de la part de ces dépenses amorcé en 2011 se poursuit. Ainsi, après neutralisation de l'impact du reversement au fonds de péréquation des DMTO d'un montant de 2.532.220 €, reversement prévu dans le cadre du financement des AIS, issu des accords Ayrault, ces dépenses sont ramenées en 2015 à 15,742 M€ contre 16,775 M€ en 2014.

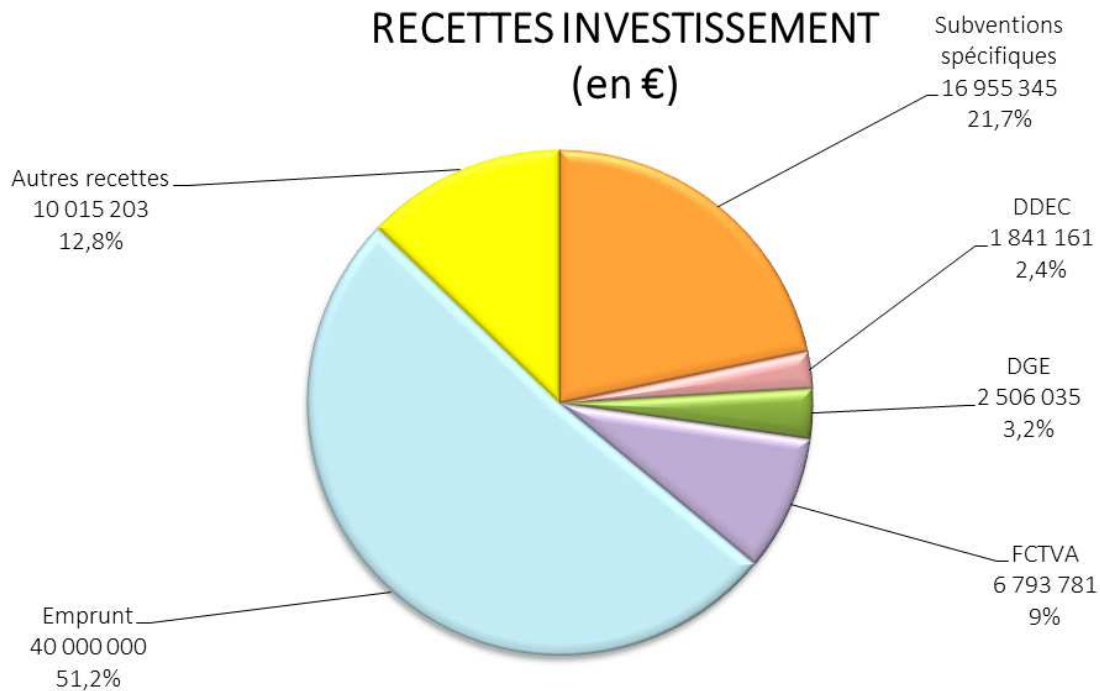
Ces dépenses peuvent être analysées de la manière suivante :

	2015
Eau et assainissement	56 410,89 €
Energie	1 133 120,08 €
Fournitures / habillement	442 060,44 €
Bibliothèque / Médiathèque	238 453,97 €
Contrats de prestations de services	823 076,04 €
Locations	1 585 531,16 €
Entretien réparation / maintenance	2 419 320,12 €
Assurances	447 429,17 €
Etudes et recherches	231 379,41 €
Documentation	185 616,13 €
Formation	304 909,99 €
Frais d'actes et de contentieux / honoraires	512 439,70 €
Annonces et insertions	260 160,35 €
Foires et expositions	215 979,25 €
Réceptions	189 492,22 €
Publicité / publications	524 831,25 €
Transports	43 229,07 €
Voyages déplacements	622 039,37 €
Affranchissement / telecom	1 468 586,27 €
Services bancaires et assimilés	198 146,42 €
Taxes foncières	147 391,71 €
Bourses	393 596,00 €
Indemnités	1 291 213,10 €
Cotisations retraite et patronales	588 323,82 €
Déficit LDAR	200 000,00 €
Frais de personnel Groupe d'élus	362 113,98 €
Autres charges financières autres	242 772,73 €
Reversement au titre du fonds de péréquation des DMTO	2 532 220,00 €
Autres	614 469,99 €
<b>TOTAL</b>	<b>18 274 312,63 €</b>

## 4 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### 4.1 - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement pour 2015 hors autofinancement s'établissent à 78.111.525 €. Hors autofinancement, elles se répartissent de la manière suivante :

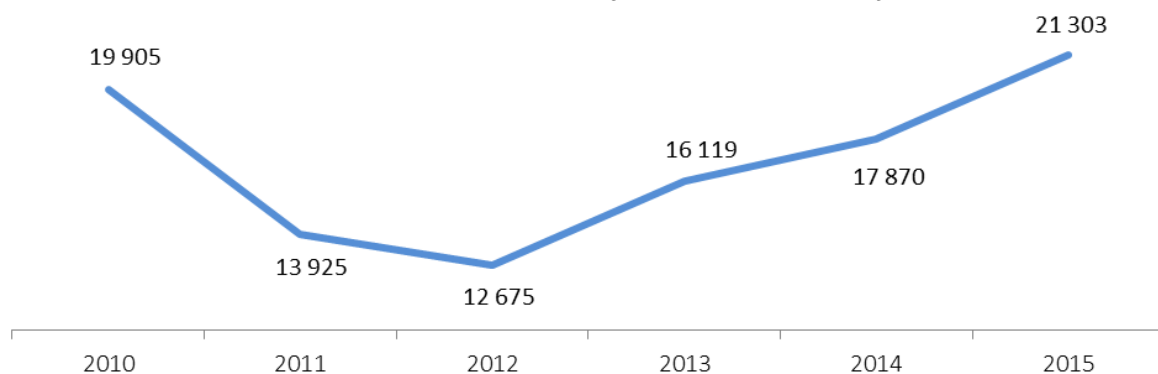


#### 4.1.1 - Les subventions et dotations

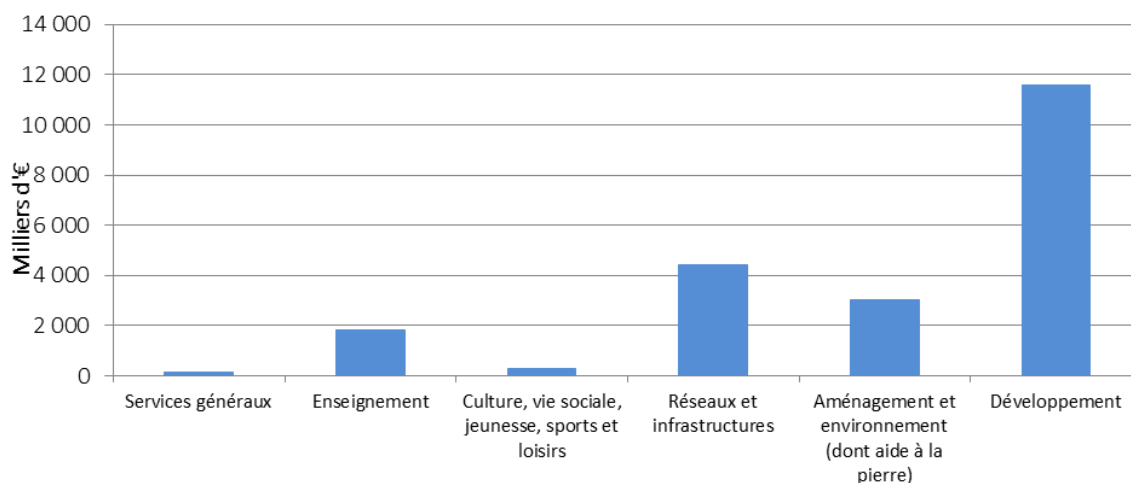
Les subventions et dotations ont représenté une recette de 21.302.541 €.

Les principaux financeurs de projets en 2015 ont été l'État, la Région et l'Europe ; les projets financés concernent en majorité les projets relevant du développement économique et touristique.

#### Évolution des subventions et des dotations d'investissement (en milliers d'€)

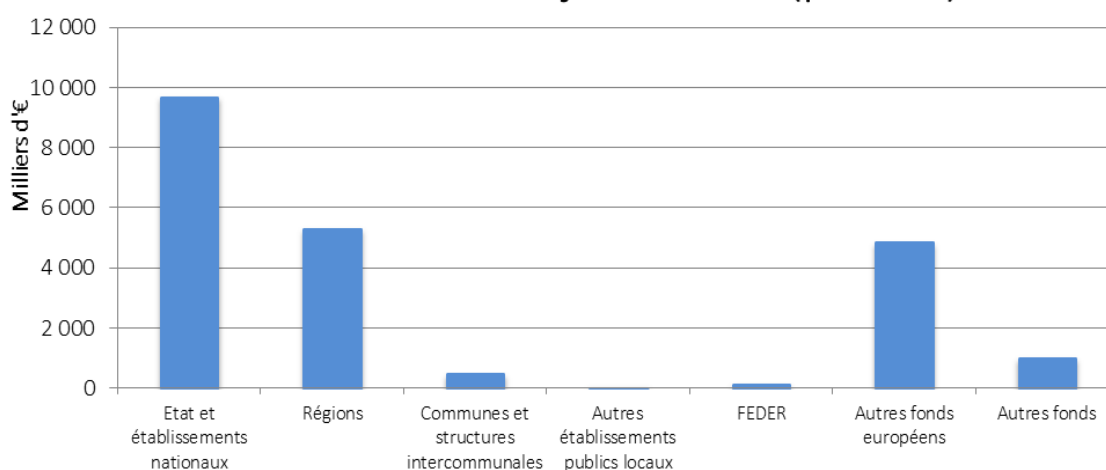


## Subventions d'investissement par fonction



La fonction « Développement » recouvre le tourisme (dont Lascaux 4), l'économie, l'agriculture et la forêt.

## Subventions reçues en 2015 (par tiers)



### 4.1.2 - L'emprunt

En 2015, le Département a intégré 40 M€ de nouveaux emprunts ; 30 M€ ont été souscrits sous forme d'emprunts classiques et 10 M€ sous forme d'emprunt obligataire selon les conventions de prêts suivantes :

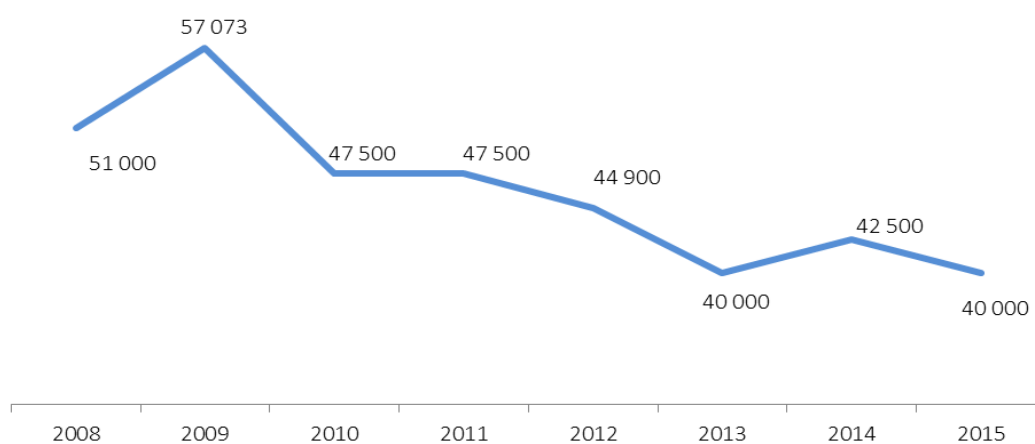
#### Conventions des emprunts souscrits en 2015

Banque	Montant en €	Type emprunt	Durée	Index	Type d'amortissement
GFI GROUP	10 000 000	Obligataire	11 ans	1,61%	In fine
ARKÉA	10 000 000	Classique	20 ans	1,89%	Personnalisé à notre demande
SURAVENIR	10 000 000	Classique	20 ans	1,89%	Personnalisé à notre demande
BANQUE POSTALE	10 000 000	Classique	20 ans	1,95%	Personnalisé à notre demande
<b>Total emprunt</b>	<b>40 000 000</b>				

## Rappel du financement de l'investissement par l'emprunt (en milliers €)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dépenses d'investissement hors dette	99 763	105 730	102 743	100 204	102 185	94 905	86 370	84 237
Mobilisation Emprunt	51 000	57 073	47 500	47 500	44 900	40 000	42 500	40 000
% de couverture par l'emprunt	51,12%	53,98%	46,23%	47,40%	43,94%	42,15%	49,21%	47,48%

## Mobilisation des emprunts (en milliers d'€)



## 4.2 - LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement, hors dette pour 2015, s'établissent à 84,2 M€, un niveau quasiment équivalent à 2014 (86,3M€).

### 4.2.1 - Évolution des dépenses d'investissement

Sur les 84,2 M€ de dépenses d'investissement hors dette, 1,6 M€ concernent des opérations financières et pour comptes de tiers, 82,6 M€ concernent les dépenses directes et subventions d'équipement.

### Répartition et évolution des dépenses directes et des subventions d'équipement (en milliers €)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dépenses directes	66 535	63 554	66 637	61 450	56 632	56 060
Subventions et participations d'équipement	32 954	35 016	33 162	32 433	26 872	26 554
Autres dépenses d'investissement	3 254	1 634	2 386	1 022	2 867	1 623
<b>TOTAL investissement hors dette</b>	<b>102 743</b>	<b>100 204</b>	<b>102 185</b>	<b>94 905</b>	<b>86 370</b>	<b>84 237</b>

Le rapport entre l'investissement direct et les dépenses d'équipement se situe à deux tiers/un tiers des crédits, répartition constante depuis 2008.

## 4.2.2 - Répartition par politique publique

### Investissements directs

Libellé	Montants réalisés (en €)	% par fonction	Montants votés (en €)	dont Reports (en €)	% d'exécution
Services généraux	8 816 605,11	15,73%	9 349 207,70	325 807,70	94,30%
Enseignement	3 162 307,21	5,64%	4 531 595,51	922 095,51	69,78%
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	570 267,66	1,02%	869 152,70	533 413,70	65,61%
Prévention médico-sociale	78 354,00	0,14%	237 626,34	42 626,34	32,97%
Action sociale (hors RMI)	30 853,60	0,06%	40 530,00	5 530,00	76,13%
Réseaux et infrastructures	24 396 551,27	43,52%	24 594 668,99	229 402,99	99,19%
Aménagement et environnement	212 196,45	0,38%	277 737,79	136 451,79	76,40%
Transports		0,00%			0,00%
Développement	18 793 098,52	33,52%	33 258 385,91	10 340 319,91	56,51%
<b>Total investissements directs</b>	<b>56 060 233,82</b>		<b>73 158 904,94</b>	<b>12 535 647,94</b>	<b>76,63%</b>

Les investissements directs ont mobilisé 56,060 M€.

La voirie est le premier poste de dépenses (24,396 M€ soit 43,52 %).

### Subventions d'équipement

Libellé	Montants réalisés (en €)	% par fonction	Montants votés (en €)	dont Reports (en €)	% d'exécution
Services généraux	1 125 044,00	4,24%	2 093 834,00	212 834,00	53,73%
Enseignement	1 479 734,80	5,57%	1 496 450,00	12 150,00	98,88%
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	1 076 663,96	4,05%	1 556 465,08	479 408,08	69,17%
Prévention médico-sociale	326 750,00	1,23%	335 000,00	45 000,00	97,54%
Action sociale (hors RMI)	3 513 632,26	13,23%	3 529 003,99	12 003,99	99,56%
Réseaux et infrastructures	3 752 715,77	14,13%	5 123 378,48	245 378,48	73,25%
Aménagement et environnement	9 648 465,40	36,33%	12 823 408,63	2 751 192,63	75,24%
Transports	33 876,48	0,13%	74 756,48	29 756,48	45,32%
Développement	5 597 505,21	21,08%	8 919 266,91	1 943 604,91	62,76%
<b>Total subventions d'équipement</b>	<b>26 554 387,88</b>		<b>35 951 563,57</b>	<b>5 731 328,57</b>	<b>73,86%</b>

Les subventions d'équipement ont mobilisé 26,554 M€ en 2015. Le secteur le plus aidé est celui de l'Aménagement et de l'Environnement (9,648 M€) soit 36,33 %.

## Zoom sur le Centre International de l'Art Pariétal de Montignac-Lascaux (Lascaux 4)

L'opération de construction du Centre International de l'Art Pariétal de Montignac-Lascaux (Lascaux 4) est constituée par :

- la construction d'un bâtiment de 8.635 m<sup>2</sup> affermé :..... 57.000.000 € HT
- la réalisation de travaux connexes non affermés :..... 6.000.000 € TTC

### TRAVAUX AFFERMES - CONSTRUCTION DU BATIMENT

L'unique bâtiment du centre international s'inscrit sur un terrain de 1.14 ha au pied de la colline de Lascaux. Sa façade représente 150 m de long sur une profondeur de 70 m. Le bâtiment sera en grande partie recouvert par une toiture végétalisée, renforçant ainsi son intégration dans le site. Il est réalisé sous la maîtrise d'œuvre du cabinet SNOHETTA (Oslo) associé au cabinet CASSON MAN (Londres) pour la partie scénographique. Le suivi du chantier du bâtiment et du fac-similé est assuré par le cabinet SRA (Paris).

Les travaux de construction du bâtiment répartis en 15 lots ont été chiffrés à :.....35.440.175 € HT (Y compris les honoraires de maîtrise d'œuvre correspondants)

Le montant consommé au 31 décembre 2015 depuis le début de l'opération s'élève à :..22.003.610 € HT

#### ✓ VOLET FAC SIMILE

Les dépenses relatives à la réalisation du fac-similé ont été estimées à :..... 7.179.282 € HT (Y compris les honoraires de maîtrise d'œuvre correspondants)

Le montant consommé au 31 décembre 2015 depuis le début de l'opération s'élève à :....5.457.508 € HT

#### ✓ VOLET SCENOGRAPHIQUE

Les travaux scénographiques sont répartis en 14 lots dont deux consacrés au compagnon de visite. (Y compris les honoraires de maîtrise d'œuvre correspondants)

Ils représentent un montant de : .....11.906.345 € HT

Le montant consommé au 31 décembre 2015 depuis le début de l'opération s'élève à :....3.514.584 € HT

#### ✓ AUTRES DEPENSES SUR LE BATIMENT

Les dépenses diverses relatives au bâtiment ont été estimées à :.....2.767.300 € HT Elles concernent les frais de concours, frais d'indemnisation des non-retenus, les honoraires des bureaux d'études, les assistances à maîtrise d'ouvrage, les avenants et aléas.

Le montant consommé au 31 décembre 2015 depuis le début de l'opération s'élève à :....1.367.024 € HT

## RECAPITULATIF DEPENSES SUR LE BATIMENT

POSTE DE DEPENSES	MONTANT PREVISIONNEL HT	MONTANT CONSOMME HT	RESTE A REALISER HT
BATIMENT	35 440 175 €	22 003 610 €	13 436 565 €
FAC-SIMILE	7 179 282 €	5 457 508 €	1 721 774 €
SCENOGRAPHIE	11 906 345 €	3 514 584 €	8 391 761 €
AUTRES DEPENSES	2 767 300 €	1 367 024 €	1 400 276 €
<b>TOTAL</b>	<b>57 293 102 €</b>	<b>32 342 726 €</b>	<b>24 950 376 €</b>

### TRAVAUX NON AFFERMES - DEPENSES DIVERSES

La construction du CIAPML a nécessité des travaux d'interconnexion ainsi que l'aménagement de la Voie du Regourdou. Ces travaux chiffrés à 1.651.997 € TTC sont terminés, les dépenses se sont élevées à 1.632.846 €TTC.

### TRAVAUX NON AFFERMES - FOUILLES ARCHEOLOGIQUES

Les dépenses ont été estimées à : .....280.127 € TTC

Les marchés sont soldés. Le montant consommé s'est élevé à : .....275.153 € TTC

### TRAVAUX NON AFFERMES - PARKING P1 et P2 et AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Les dépenses ont été estimées à : .....1.589.678 € TTC

Le montant consommé au 31 décembre 2015 depuis le début de l'opération s'élève à : 1.081.382 € TTC

Les travaux des 2 parkings sont en cours d'achèvement. Il reste à régler, les aménagements paysagers, la signalisation horizontale et verticale.



TRAVAUX NON AFFERMES - VOIRIE D'ACCES AU CIAPML (Aménagement des voies, réseaux secs, signalétique et dépenses diverses)

Ces dépenses concernent l'aménagement de l'avenue de Lascaux, de la rue du Barry, la signalisation et signalétique, ainsi que l'implantation des réseaux secs et le poste aléas.

Ces travaux ont été estimés à : ..... 1.180.517 € TTC

Le montant consommé au 31 décembre 2015 depuis le début de l'opération s'élève à : 59.368 € TTC

TRAVAUX NON AFFERMES - FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE

Le Département participe aux travaux d'aménagement des voiries d'accès, des réseaux d'eaux pluviales et réseaux secs dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la commune.

Sa contribution s'élève à : .....1.203.696 € TTC

Le montant versé au 31 décembre 2015 s'est élevé à : .....103.275 € TTC

RECAPITULATIF AUTRES DEPENSES – TRAVAUX NON AFFERMES

POSTE DE DEPENSES	MONTANT PREVISIONNEL TTC	MONTANT CONSOMME TTC	RESTE A REALISER TTC
INTERCONNEXION - REGOURDOU	1 651 997 €	1 632 846 €	Soldé
FOUILLES	280 127 €	275 153 €	Soldé
PARKING P1 P2 AMENAGEMENTS PAYSAGERS	1 589 678 €	1 081 382 €	508 296 €
VOIRIE D'ACCES	1 180 517 €	59 368 €	1 121 149 €
FONDS DE CONCOURS	1 203 696 €	103 275 €	1 100 421 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 906 015 €</b>	<b>3 152 024 €</b>	<b>2 729 866 €</b>

A ces travaux vont se rajouter ceux de la construction d'un parking bus complémentaire sur site et non excentré comme prévu initialement.

Son coût est estimé à : .....420.000 € TTC

**En ce qui concerne les recettes :**

Le bilan des recettes prévisionnelles attendues et des recettes effectivement encaissées au 31 décembre 2015 s'établit comme suit :

	Subventions obtenues (en M€)	Subventions encaissées au 31.12.2015 (en M€)
Feder	12	4,8
Région	16,67	10,75
Etat	4,27	3,18
Mécénat	1,51	1,51
<b>TOTAL</b>	<b>34,45</b>	<b>20,24</b>

COMPTE RENDU D'EXÉCUTION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - COMPTE RENDU D'EXECUTION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (en €)						
Libellé Enveloppe		AP en cours	Crédits mandatés en 2015	reports	Crédits à prévoir sur les exercices budgétaires suivants	Ratio de couverture
ACTION SOCIALE	Inv Direct	803 000,00	109 207,60	163 195,59	639 804,41	7,35
	Inv Indirect	8 499 488,10	3 840 382,26	8 251,33	8 491 236,77	2,21
	<b>Total</b>	<b>9 302 488,10</b>	<b>3 949 589,86</b>	<b>171 446,92</b>	<b>9 131 041,18</b>	2,36
AGRICULTURE	Inv Direct	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Inv Indirect	4 434 263,00	1 028 907,65	344 825,89	4 089 437,11	4,31
	<b>Total</b>	<b>4 434 263,00</b>	<b>1 028 907,65</b>	<b>344 825,89</b>	<b>4 089 437,11</b>	4,31
AMENAGEMENT RURAL	Inv Direct	804 843,86	369 801,39	291 825,60	513 018,26	2,18
	Inv Indirect	13 122 908,81	2 426 354,67	202 406,50	12 920 502,31	5,41
	<b>Total</b>	<b>13 927 752,67</b>	<b>2 796 156,06</b>	<b>494 232,10</b>	<b>13 433 520,57</b>	4,98
AIDES AUX COMMUNES	Inv Direct	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Inv Indirect	37 404 778,33	7 951 997,95	14 095,00	37 390 683,33	4,70
	<b>Total</b>	<b>37 404 778,33</b>	<b>7 951 997,95</b>	<b>14 095,00</b>	<b>37 390 683,33</b>	4,70
COLLEGE EDUCATION	Inv Direct	25 041 893,48	3 241 838,53	1 414 033,54	23 627 859,94	7,72
	Inv Indirect	0,00	1 459 484,80	515,20	-515,20	0,00
	<b>Total</b>	<b>25 041 893,48</b>	<b>4 701 323,33</b>	<b>1 414 548,74</b>	<b>23 627 344,74</b>	5,33
PATRIMOINE CULTUREL	Inv Direct	4 815 610,00	490 736,34	221 029,11	4 594 580,89	9,81
	Inv Indirect	2 433 922,00	1 076 663,96	455 472,08	1 978 449,92	2,26
	<b>Total</b>	<b>7 249 532,00</b>	<b>1 567 400,30</b>	<b>676 501,19</b>	<b>6 573 030,81</b>	4,63
ECONOMIE EMPLOI	Inv Direct	640 000,00	335 075,68	1 178,00	638 822,00	1,91
	Inv Indirect	6 232 126,66	2 319 757,78	342 198,15	5 889 928,51	2,69
	<b>Total</b>	<b>6 872 126,66</b>	<b>2 654 833,46</b>	<b>343 376,15</b>	<b>6 528 750,51</b>	2,59
ENVIRONNEMENT	Inv Direct	16 800,00	62 922,02	11 990,00	4 810,00	0,27
	Inv Indirect	2 679 883,00	299 304,03	519 056,16	2 160 826,84	8,95
	<b>Total</b>	<b>2 696 683,00</b>	<b>362 226,05</b>	<b>531 046,16</b>	<b>2 165 636,84</b>	7,44
LOGEMENT SOCIAL	Inv Direct	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Inv Indirect	11 862 316,00	1 951 628,20	2 076 695,56	9 785 620,44	6,08
	<b>Total</b>	<b>11 862 316,00</b>	<b>1 951 628,20</b>	<b>2 076 695,56</b>	<b>9 785 620,44</b>	6,08
PATRIMOINE DEPARTEMENTAL	Inv Direct	12 319 141,00	1 352 362,61	417 640,33	11 901 500,67	9,11
	Inv Indirect	21 851 532,00	1 114 354,00	938 000,00	20 913 532,00	0,00
	<b>Total</b>	<b>34 170 673,00</b>	<b>2 466 716,61</b>	<b>1 355 640,33</b>	<b>32 815 032,67</b>	13,85
ROUTE	Inv Direct	27 839 944,18	23 226 327,77	167 559,28	27 672 384,90	1,20
	Inv Indirect	8 293 446,00	1 624 252,00	748,00	8 292 698,00	5,11
	<b>Total</b>	<b>36 133 390,18</b>	<b>24 850 579,77</b>	<b>168 307,28</b>	<b>35 965 082,90</b>	1,45
TOURISME	Inv Direct	16 613 591,00	18 770 638,99	14 434 512,91	2 179 078,09	0,89
	Inv Indirect	2 461 365,00	1 427 424,10	897 257,72	1 564 107,28	1,72
	<b>Total</b>	<b>19 074 956,00</b>	<b>20 198 063,09</b>	<b>15 331 770,63</b>	<b>3 743 185,37</b>	0,94
TRANSPORT	Inv Direct	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Inv Indirect	65 000,00	33 876,48	20 291,00	44 709,00	1,92
	<b>Total</b>	<b>65 000,00</b>	<b>33 876,48</b>	<b>20 291,00</b>	<b>44 709,00</b>	1,92
<b>TOTAL INV DIRECT</b>		<b>88 894 823,52</b>	<b>47 958 910,93</b>	<b>17 122 964,36</b>	<b>71 771 859,16</b>	<b>1,85</b>
<b>TOTAL INV INDIRECT</b>		<b>119 341 028,90</b>	<b>26 554 387,88</b>	<b>5 819 812,59</b>	<b>113 521 216,31</b>	<b>4,49</b>
<b>TOTAL</b>		<b>208 235 852,42</b>	<b>74 513 298,81</b>	<b>22 942 776,95</b>	<b>185 293 075,47</b>	<b>2,79</b>

## Autorisations de programmes au 31.12.2015 non couvertes par crédits de paiement

Concernant les aides aux tiers, elles se décomposent comme suit :

• Communes et intercommunalités	69.183.588,91 €
• Aides à la pierre (financées sur crédits d'Etat)	3.316.863,00 €
• F.D.E.S.S.	7.406.721,10 €
• Périgord Numérique	21.851.532,00 €
• Autres organismes publics (principalement Dordogne Habitat)	5.908.239,00 €
• Tiers privés (entreprises, agriculteurs, hôteliers, particuliers...)	11.674.084,89 €
TOTAL	119.341.028,90 €

\* \*  
\*

Après avoir délibéré sur le Compte administratif 2015, et constaté sa conformité avec le Compte de gestion du Payeur, il revient à l'Assemblée délibérante de prendre sa décision d'affectation du résultat de l'exercice 2015.

Le résultat cumulé de fonctionnement de 26.012.398,77 € est affecté prioritairement à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement ; le surplus financera les dépenses nouvelles du Budget Supplémentaire.

Ainsi il est proposé à l'Assemblée la décision d'affectation suivante :

- affectation de 22.713.949,50 € au besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé),

- affectation de 3.298.449,27 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté).

\*       \*  
      \*

S'agissant des budgets annexes pour lesquels des rapports particuliers sont présentés, les résultats 2015 sont repris ci-dessous.

## Les résultats des budgets annexes

### LE VILLAGE DE L'ENFANCE

	<u>Investissement</u>	<u>Fonctionnement</u>
Dépenses	70 680,50 €	3 772 786,75 €
Recettes	71 700,29 €	3 700 646,81 €
Solde des opérations	1 019,79 €	-72 139,94 €
Reprise résultat 2014	94 168,61 €	73 484,68 €
<b>Résultat 2015</b>	<b>95 188,40 €</b>	<b>1 344,74 €</b>

### LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES ET DE RECHERCHES

	<u>Investissement</u>	<u>Fonctionnement</u>
Dépenses	446 726,40 €	6 785 122,80 €
Recettes	575 713,68 €	6 705 443,68 €
Solde des opérations	128 987,28 €	-79 679,12 €
Reprise résultat 2014	1 505 101,52 €	0,00 €
<b>Résultat 2015</b>	<b>1 634 088,80 €</b>	<b>-79 679,12 €</b>
Solde des restes à réaliser	-243 906,75 €	0,00 €
<b>Excédent reporté</b>	<b>1 390 182,05 €</b>	<b>-79 679,12 €</b>

### CENTRE D'ACTION MEDICO-SOCIALE PRÉCOCE

	<u>Investissement</u>	<u>Fonctionnement</u>
<u>Dépenses</u>	<u>0,00 €</u>	<u>980 674,14 €</u>
<u>Recettes</u>	<u>5 383,96 €</u>	<u>921 921,00 €</u>
<u>Solde des opérations</u>	<u>5 383,96 €</u>	<u>-58 753,14 €</u>
<u>Reprise résultat 2014</u>	<u>37 991,34 €</u>	<u>101 973,02 €</u>
<b><u>Résultat 2015</u></b>	<b><u>43 375,30 €</u></b>	<b><u>43 219,88 €</u></b>

**PARC DÉPARTEMENTAL**

	<u>Investissement</u>	<u>Fonctionnement</u>
Dépenses	3 154 557,82 €	8 575 585,26 €
Recettes	2 375 457,14 €	8 824 851,82 €
Solde des opérations	-779 100,68 €	249 266,56 €
Reprise résultat 2014	1 534 073,83 €	439 678,34 €
<b>Résultat 2015</b>	<b>754 973,15 €</b>	<b>688 944,90 €</b>
Solde des restes à réaliser	-366 669,19 €	
<b>Excédent reporté</b>	<b>388 303,96 €</b>	<b>688 944,90 €</b>

**PARC D'ACTIVITE DE ST LIZIER**

	<u>Investissement</u>	<u>Fonctionnement</u>
Dépenses	2 822 866,41 €	3 061 885,89 €
Recettes	2 884 483,86 €	3 088 574,10 €
Solde des opérations	61 617,45 €	26 688,21 €
Reprise résultat 2014	-2 205 044,17 €	0,00 €
<b>Résultat 2015</b>	<b>-2 143 426,72 €</b>	<b>26 688,21 €</b>